



COMMUNIQUÉ

Paris, le 31 mai 2022

ENTREVUE DU MINISTRE AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES LE 25 MAI 2022

Le ministre, Marc Fesneau, a introduit l'entrevue par les principales mesures qu'il va conduire en ligne directe avec l'action de son prédécesseur Julien Denormandie et la politique du président nouvellement réélu, Emmanuel Macron.

Parmi les mesures citées, nous retenons :

- la poursuite de la mise en œuvre de la loi Egalim 2,
- l'application des mesures du Varenne de l'eau,
- la nouvelle décision d'une police unique sanitaire.

Le ministre a tenu à mettre en avant sa volonté de rencontrer les acteurs du monde agricole : autant la profession agricole que la filière de l'enseignement technique agricole, les agents des services déconcentrés ou encore les agents de l'ONF.

L'UNSA Alimentation Agriculture et Forêt a alerté le ministre sur les points suivants :

- la rémunération des agents et le pouvoir d'achat ;
- l'attractivité des métiers en particulier de métiers difficiles (contrôles sanitaires en abattoirs, gestion des crises sanitaires, contrôles terrains) ;
 - la nécessité de revoir les grilles des catégories B pour permettre aux catégories C de bénéficier d'une promotion sans perte de salaire ;
- le transfert des missions FEADER, toujours anxiogène ;
- la nouvelle décision d'une police unique sanitaire qui pose questions sur l'organisation ;
- les crises agricoles et/ou sanitaires qui épuisent des agents déjà surchargés de travail,
- les multiples réformes de déconcentrations qui deviennent source d'épuisement et nuisent à l'action publique,



- les métiers de direction de l'enseignement agricole qui sont écartelés entre le partenariat essentiel avec les collectivités locales et des directives nationales qui interviennent trop tard ou en net décalage avec les réalités du terrain.

En conclusion, l'UNSA-AAF a interpellé le ministre sur 3 thématiques :

- le rôle du monde agricole dans la lutte contre le réchauffement climatique,
- l'avenir des missions forêt au sein du ministère,
- le projet politique pour la souveraineté alimentaire ? Quelles évolutions législatives ? Quelles orientations budgétaires ? Quelle co-construction avec les acteurs de l'enseignement agricole ?

Le ministre a répondu de façon « politique » à toutes les interrogations des organisations syndicales en assurant que chaque inquiétude et revendication serait au cœur de ses actions.

Il a toutefois donné certains éclairages :

- son premier déplacement de ministre sera dans un lycée agricole. Il souligne ainsi son attachement à conserver l'enseignement agricole au sein du ministère,
- le rôle de l'agriculture pour lutter contre le réchauffement climatique sera avant tout des changements de pratique pour réduire les émissions et accroître ses capacités à stocker le carbone,
- pour les missions forêt, le ministre compte sur le plan de relance pour parvenir à moderniser la filière.

Enfin, le ministre a terminé sur sa vision politique d'une souveraineté alimentaire. Cette politique devra passer par :

- l'enseignement agricole : premier acteur pour ancrer la souveraineté alimentaire,
- conserver des moyens de production qui ont été trop externalisés,
- une juste rémunération des agriculteurs,
- la mise en œuvre des normes européennes,
- des filières à mieux aider et à moderniser,
- une nécessaire prise en compte de la lutte contre le réchauffement climatique,
- ne pas laisser un agriculteur sur le bord du chemin,
- valoriser les agriculteurs pionniers.

Le ministre s'est plié à l'exercice d'un premier échange avec les organisations syndicales en assurant à chacun que leurs problématiques seront un point d'attention. Il s'est très prudemment aligné sur l'action de son prédécesseur tout en restant sur le chemin des orientations politiques du Premier Ministre et du Président de la République.

Au-delà de l'exercice convenu, l'UNSA retient que l'enseignement agricole reste une pierre angulaire du ministère et que la souveraineté alimentaire devient le nord de sa boussole de Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).

La volonté affichée est d'impliquer chacun et chacune pour mener à bien ce renforcement de la souveraineté alimentaire.

Reste à découvrir si la lutte contre le réchauffement climatique, l'amélioration des conditions de travail et une juste reconnaissance des agents de son ministère ne pâtiront pas de cette politique ambitieuse.
